

Notre Sécu va payer les soins en France des 30% d'Algériens démunis nécessitant des soins à l'étranger...

écrit par Coco | 25 juillet 2015



Qu'à cela ne tienne : dès lors, la CNAS algérienne ne traitera plus avec les AP-HP parisiens et elle aura désormais comme seul interlocuteur la Caisse primaire française de Sécurité sociale.

C'est donc notre caisse de Sécu qui paiera les hôpitaux, dans un premier temps, et sera par la suite remboursée par la CNAS algérienne.

<http://by-jipp.blogspot.fr/2015/07/patients-algeriens-lap-hp-ne-veut-plus.html>

Il faut bien comprendre que jamais la sécurité sociale française ne réussira à récupérer auprès de la caisse de sécurité sociale algérienne le remboursement des sommes qu'elle va avancer et que cette dernière refusera de reconnaître, comme elle le fait actuellement avec les factures des hôpitaux français...

Coco